

La Bibliothèque nationale offre une grande variété de services aux personnes qui travaillent dans les bibliothèques et dans le domaine de l'information afin de leur permettre de mieux servir leur clientèle. Le service de la littérature pour enfants, les services bibliothécaires multilingues (qui mettent des livres à la disposition des communautés ethnoculturelles) et le programme consultatif sur les services de bibliothèque pour les Canadiens handicapés sont quelques exemples de programmes axés sur l'amélioration des services de bibliothèque partout au Canada.

La Bibliothèque nationale rassemble le matériel nécessaire à la publication de *Canadiana*, qui est la bibliographie nationale. *Canadiana* est disponible sous forme d'imprimés, de microfiches, de bandes magnétiques lisibles par machine, de même que par l'intermédiaire du système bibliographique informatisé en direct de la Bibliothèque, DOBIS. Dans le but de promouvoir davantage le patrimoine canadien dans le domaine des publications, la Bibliothèque publie des bibliographies, des guides et des répertoires, et elle administre un programme de manifestations culturelles qui comprend des conférences, des lectures, des concerts, des tournées ainsi que des expositions internes et itinérantes.

La Bibliothèque nationale offre un service de référence conçu de manière à pouvoir répondre à un vaste éventail de demandes de renseignements. Elle offre en outre un service de localisation d'une publication donnée grâce à son catalogue unique de livres, de publications en série, de journaux et d'œuvres destinées aux personnes qui ont une déficience visuelle, catalogue qu'elle met d'ailleurs à la disposition des bibliothèques pour leur permettre de localiser des documents qui ne font pas partie de leurs propres collections. La recherche appliquée et les activités de développement sont axées sur l'expérimentation des techniques informatiques et de télécommunications en vue d'améliorer les services de bibliothèque et l'échange de renseignements bibliographiques.

Les collections et les services de la Bibliothèque nationale s'adressent également aux chercheurs qui ont besoin de renseignements ou de documents pour compléter leurs propres ressources. La Bibliothèque vient aussi en aide aux auteurs et aux éditeurs canadiens en favorisant la diffusion de leurs œuvres. La Bibliothèque nationale du Canada est au service de tous les Canadiens en veillant à la préservation du patrimoine national dans le domaine des publications.

Bibliothèques publiques. Au sein des provinces, il existe des réseaux de bibliothèques publiques relevant de lois provinciales, qui en déterminent le mode de création, la nature des services qu'elles

doivent rendre ainsi que le mode de financement. En conformité avec les lois provinciales pertinentes, les municipalités peuvent établir des bibliothèques publiques, ou conjuguer leurs efforts pour mettre sur pied des bibliothèques régionales. Les organismes provinciaux qui ont charge des bibliothèques publiques locales et régionales leur prodiguent des conseils et répartissent les subventions.

Le tableau 15.8 présente, au sujet des diverses bibliothèques publiques du Canada, des statistiques sommaires tirées d'enquêtes annuelles. En 1986, les quelque 3 100 points de service des bibliothèques publiques disposaient d'un fonds global de près de 57 millions de livres; la masse de leurs prêts directs se chiffrait aux environs de 167 millions, et leur effectif s'élevait à 2089 bibliothécaires diplômés à temps plein. Pour toute l'année, l'ensemble de leurs opérations a nécessité des dépenses d'environ 464 millions de dollars.

15.8 Films canadiens

15.8.1 Office national du film (ONF)

L'Office national du film du Canada (ONF) a été créé par une loi du Parlement en 1939 « pour produire et distribuer des films destinés à faire connaître le Canada aux Canadiens et aux autres nations ». Depuis sa création, l'ONF a produit 17 000 documents audiovisuels, dont plus de 6 500 films originaux. Chaque année, près de 100 nouvelles productions viennent s'ajouter à ce répertoire national. L'ONF a reçu, au fil des ans, plus de 3 000 prix internationaux, ce qui lui a valu une réputation enviable à l'échelle mondiale.

Des films documentaires, des films d'animation et des longs métrages de l'ONF sont présentés dans les cinémas et à la télévision. Ils sont également distribués, par l'intermédiaire des bureaux de l'ONF situés dans tout le Canada, aux particuliers, aux enseignants et aux organismes communautaires qui désirent les louer ou les acheter en pellicules de 16 mm ou en vidéocassettes. L'Office produit également des jeux de diapositives, des bandes de films fixes et d'autres documents pour répondre aux besoins du secteur de l'enseignement.

Récemment, l'ONF s'est intéressé tout particulièrement à la recherche et au développement dans le domaine de la technologie cinématographique et vidéographique, et à la création de programmes de formation à l'intention des jeunes cinéastes. Par ailleurs, l'ONF met actuellement sur pied 12 centres audiovisuels canadiens, dont 6 comprendront des bureaux de production, de commercialisation et de distribution.